

Reims, le 12 mai 2023

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims,

Monsieur le Recteur,

Depuis plusieurs mois maintenant, le SNES-FSU, à travers ses représentants nationaux comme académiques, alerte sur la situation des professeurs de Français de première et réclame une réduction du nombre de textes étudiés en vue de l'épreuve orale anticipée de Français au baccalauréat. En effet, nous demandons à ce que les élèves de première technologique étudient et présentent 9 textes au lieu des 12 prévus, et 16 au lieu de 20 pour les premières générales. La profession soulevait dès la rentrée de septembre l'impossibilité de travailler correctement autant de textes en une année scolaire, sans compter les 8 livres, la dissertation et autres épreuves écrites, grammaire, etc. Aucun enseignant ne souhaite rogner sur la qualité de son enseignement pour faire croire qu'il peut remplir des objectifs inadaptés, ni mettre sa santé en danger avec un stress causé par des injonctions irréalisables.

Après une absence totale de réponse du ministère et de l'inspection générale tout au long de l'année, les professeurs de Français concernés dans l'académie de Reims viennent de recevoir un courrier de leur inspection les informant du fait que serait bien demandée, *a minima*, l'étude de 12 textes en première technologique et 20 en première générale (sauf « dérogation accordée exceptionnellement »). Les collègues de lettres ont fait de leur mieux tout au long de l'année pour apporter un enseignement de qualité et une préparation correcte aux épreuves du bac à leurs élèves, et rares sont ceux qui, à moins d'un mois de la fin des cours (qui ne consistent pas seulement à préparer ces oraux), peuvent décemment prévoir de réussir à en faire autant avec leurs classes de première.

Nous vous alertons donc sur le fait que chaque professeur aura, en son âme et conscience, préparé ses élèves au nombre de textes qu'il était en mesure d'étudier avec la profondeur nécessaire à la réussite de cet examen. La plupart des élèves ne pourra donc présenter le nombre de texte requis. Nous vous demandons d'intervenir auprès de l'inspection de lettres, afin que cela n'ait aucune conséquence, ni sur les collègues, ni sur les élèves.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le secrétariat académique


ALICE PETIT